HEBDO CAMPUS

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Vol. 27, no 1 — 29 août 1996

Activités, services, spectacles...

C'est l'accueil étudiant jusqu'au 10 septembre

Après une vacance estivale bien méritée, c'est la rentrée à l'Université de Moncton. *L'Accueil 1996* se déroule du 30 août au 10 septembre afin de faciliter l'intégration des nouveaux étudiants et étudiantes et de permettre à ceux et celles qui reviennent de retrouver leurs confrères et consoeurs dans une athmosphère des plus agréables.

Cette année, l'équipe de l'*Accueil 1996* propose toute une gamme d'activités et de services à la population étudiante. Parmi les spectacles présentés au Bistro au Frolic, le groupe acadien *La Belle Amanchure* se produira le mardi 3 septembre, et Suroît, le jeudi, à 21 heures. Tous sont conviés à une soirée de rires en compagnie d'un hypnotiseur, le dimanche 8 septembre, à 20 heures. Puis, le spectacle de la formation *Great Big Sea*, consacré groupe de l'année à la remise des East Coast Music Awards, aura lieu à 21 heures, le lundi, alors que le spectacle de clôture mettra en vedette les groupes

suite à la page 2

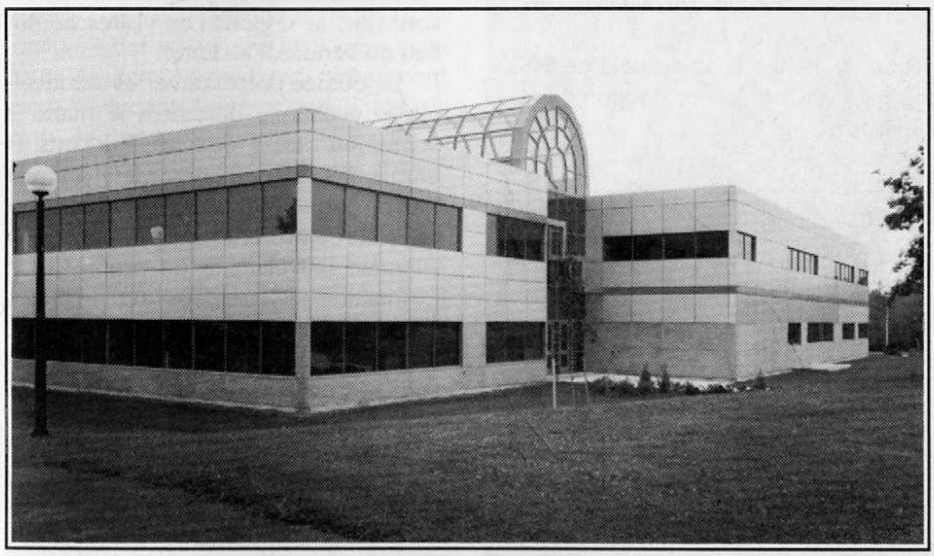

LA DEUXIÈME PHASE EST COMPLÉTÉE *- La construction de la deuxième phase de l'édifice du génie est maintenant complétée. La nouvelle section de génie électrique, qui est reliée à la première grâce à un corridor vitré, est prête pour accueillir les étudiants et étudiantes lors de la Rentrée. L'ouverture officielle est prévue pour le dimanche 6 octobre, dans le cadre du Retour des anciens, anciennes et amis.*

Nouvelle politique sur le stationnement

Une nouvelle politique sur le stationnement payant au campus de Moncton entrera en vigueur le mardi 3 septembre.

Pour ceux et celles qui auront à se procurer leur vignette autocollante, veuillez noter que le bureau du Service de sécurité, situé dans le local 001 de la résidence Lefebvre, sera ouvert pendant l'heure du midi jusqu'au 6 septembre.

Les heures de bureau sont de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi. (voir le texte détaillé en page 5)

Ça fait plaisir de vous revoir!

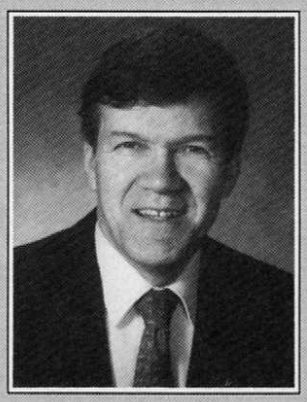

Après une saison estivale fort appréciée de tous et chacune, la rentrée universitaire revêt toujours un cachet bien particulier.

Je suis heureux de vous accueillir dans l'un de nos trois campus et je profite de l'occasion pour vous souhaiter une année très enrichissante sur le plan intellectuel de même que dans vos relations interpersonnelles.

C'est avec fébrilité que les membres du personnel seront à l'écoute afin de faciliter l'intégration de la nouvelle clientèle étudiante, et de saluer avec plaisir celle qui complète un diplôme dans l'un de nos trois cycles d'études.

Ç'est bien agréable de vous revoir. Bonne année universitaire!

Jean-Bernard Robichaud
recteur

La rencontre de l'AFELSH aura lieu en octobre

La réunion du comité exécutif de l'Association des facultés et établissements de lettres et sciences humaines (AFELSH) aura lieu en octobre à l'Université de Moncton.

La venue de l'AFELSH à Moncton a été prise suite à l'invitation de Zénon Chiasson, doyen de la Faculté des arts, qui a participé à la réunion du comité exécutif aux Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles en septembre 1995.

L'AFELSH, parrainée par l'Aupelf-Uref, est un regroupement des facultés de lettres, arts et sciences humaines de l'espace francophone. Son comité exécutif est constitué de personnes représentantes des trois aires géographiques de la francophonie : Afrique-Caraïbes-Pacifique, Europe et Canada-Québec. Il est présidé par le doyen Alain Sadourny, de la Faculté des lettres de l'Université de Rouen, alors que le professeur René Martin, de l'Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III) agit à titre de secrétaire général. Les autres représentants de l'Europe au comité exécutif sont Jean-Marie Cauchies, doyen des Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles, et Alain Lottin, président de l'Université d'Artois à Arras.

L'Afrique y a quatre délégués : Hassan Esmili, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Casablanca, Ali Mahjoubi, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Tunis, Vincent Mouleingui-Boukossou, vice-président du comité et doyen de la Faculté des lettres de l'Université Omar Bongo, de Libreville, et Issa Takassi, doyen de la Faculté des lettres de l'Université du Bénin.

Les deux représentants de l'aire Canada-Québec sont André Normandeau, vice-doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Sherbrooke, et Zénon Chiasson, doyen de la Faculté des arts.

La réunion de Moncton sera consacrée à la préparation de l'Assemblée générale de 1997 et du colloque (ou Université d'été) qui l'accompagnera.

Renseignements : 858-4018.

Congrès national de l'ACREF

Le troisième congrès national de l'Alliance canadienne des responsables et des enseignants et enseignantes en français langue maternelle (ACREF) aura lieu du mercredi 30 avril au samedi 3 mai 1997, au campus de Moncton.

C'est une rencontre de grande importance qui rassemblera au-delà de 500 membres du corps enseignant du pays qui se consacrent à la promotion d'une éducation de qualité pour les jeunes francophones.

DÉPART POUR LA TUNISIE *- L'Université de Moncton a souligné le départ d'Arsène Després, diplomate en résidence depuis un an à la Faculté des sciences sociales où il a notamment donné des cours en science politique. M. Després a accepté un poste d'ambassadeur en Tunisie, pays de l'Afrique du Nord sur la Méditerranée. Dans la photo, il signe le livre des invités; il est entouré, dans l'ordre habituel, de Jean-Bernard Robichaud, recteur; des professeurs Marie-Thérèse Seguin, Philippe Doucet et Tran Quang Ba, du Département de science politique; et d'Isabelle McKee-Allain et Renaud LeBlanc, respectivement vice-doyenne et doyen de la Faculté des sciences sociales.*

Accueil étudiant...

suite de la page 1

Ahimsa, Bois Franc, Annie Makes it Big et le duo humoristique *Ensemble Vide*, le mardi 10 septembre, à 21 heures.

Des visites guidées de la région, telles la plage Parlee de Shédiac, la Côte magnétique et le Parc national Fundy, seront offertes aux étudiants et étudiantes de l'extérieur afin de leur permettre de mieux connaître la région. Les visites auront lieu du vendredi au lundi.

La journée portes ouvertes des facultés et écoles se déroulera le mardi 3 septembre, alors que les étudiants et étudiantes entreprendront leur premier jour de cours. Mercredi, la journée kiosques au Centre étudiant permettra à la clientèle universitaire de profiter d'un évantail de services sous un même toit. Des personnes ressources de l'Université, de commerces, d'organismes et de comités seront sur place afin de se faire connaître et de servir les étudiants et étudiantes.

Des tournois, des jeux, de l'improvisation, des rencontres sociales et des barbecues figurent également à l'horaire.

Pour renseignements, les étudiants et étudiantes sont invités à faire appel à la *Ligne des Branchés*, au 858-3737, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, ou se rendre directement au stand de renseignements situé à l'entrée du Centre étudiant.

Recherche de bénévoles

Le Ciné-campus est à la recherche de personnes bénévoles pour les soirées de projection qui ont lieu dans la salle 163 du pavillon Jacqueline-Bouchard.

Si vous aimez le cinéma, veuillez communiquer avec Sylvie, au 858-3715.

Linguistique informatique

La conférence internationale de GRETAL a connu un succès sur toute la ligne

Le groupe d'étude sur le traitement automatique des langues (GRETAL) vient de réussir la première conférence internationale de l'Université de Moncton sur les technologies linguistiques.

Le groupe a reçu plus d'une centaine de soumissions de 18 pays. Ces communications ont été examinées par un comité de lecture formé de 30 chercheurs et chercheuses de renommée internationale. Ce comité a accepté 32 présentations et 12 affiches (présentations courtes), soit plus de 100 auteurs.

Deux éminents conférenciers ont accepté l'invitation, le professeur Christian Boitet, de l'Université Joseph-Fourrier et directeur de GÉTA à Grenoble, et le professeur Jaime Carbonell, de *Carnegie-Mellon University* et directeur du *Centre for Machine Translation*. Tous deux siègent au Conseil scientifique de l'ICTL. Il ont parlé des recherches effectuées dans leurs équipes respectives, notamment de la traduction automatique, la traduction assistée par ordinateur et les applications industrielles. Ces invités ont été chaleureusement accueillis par le recteur, Jean-Bernard Robichaud, le doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche, Truong Vo-Van, et le doyen de la Faculté des sciences, Victorin Mallet, lors du banquet, et par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Léandre Desjardins, lors de l'ouverture de la conférence.

En plus de la présence universitaire, il y avait des représentants de General Motors, Microsoft, Bell, IBM et de CITI. Des projets de collaboration et d'échanges d'étudiants avec des institutions présentes à la conférence commencent déjà à être envisagés. Une telle activité est, à la fois, un catalyseur pour la recherche et le développement à l'Université de Moncton dans ce domaine et aussi une créatrice de retombées économiques pour la région.

Les personnes participantes ont profité de leur visite pour vivre l'expérience de l'hospitalité du Moncton métropolitain. Les compagnies 5D*tours et Éco-tourisme ont organisé une sortie aux *Rocks* avec une interprétation des phénomènes des marées; ensuite au parc national de Fundy où l'on a pu observer le rituel romantique des bécasses d'Amérique et où on a pu déguster un souper au homard et aux fruits de mer. Le tout a été grandement apprécié des visiteurs.

Des remerciements reviennent au ministère provincial du Développement économique et du Tourisme, particulièrement à Stephen Battah, chef de projet en science et technologie, à l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique et à l'Université de Moncton, particulièrement le doyen de la Faculté des sciences, Victorin Mallet. C'est grâce à leur soutien que la conférence a eu lieu.

L'ambiance parmi les membres du comité d'organisation était magnifique. Ils se sont réunis à des heures incroyables le soir et les fins de semaine, surtout les derniers jours qui sont habituellement extrêmement critiques. Donc, des remerciements chaleureux sont offerts à Jalal Almhana, Louise Bosi, Boubakeur Boufama, Julien Chiasson, Sadek Eid, Gaston Losier, Chadia Moghrabi, Paul Tarau et Charles Zama.

Le comité d'organisation a reçu des éloges et des félicitations de la part des personnes participantes, des conférenciers et des dignitaires de l'Université pour cette excellente initiative.

Dans la photo, la professeure Chadia Moghrabi, initiatrice et présidente de la conférence, est accompagnée, dans l'ordre habituel, de Jean-Bernard Robichaud, recteur; les conférenciers Christian Boitet, de l'Université Joseph-Fourrier et directeur de GÉTA à Grenoble, et Jaime Carbonell, de "Carnegie-Mellon University" et directeur du "Centre for Machine Translation"; et le professeur Sadek Eid, directeur du CTM et coprésident. Mme Moghrabi et M. Eid sont les cofondateurs de GRETAL.

CKUM : meilleur message publicitaire

La radio étudiante CKUM-MF a remporté le prix du meilleur message publicitaire lors de la cinquième rencontre nationale annuelle de l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC du Canada), qui a eu lieu à Ottawa.

De plus, François Émond, vice-président des Médias acadiens universitaires inc. (MAUI), représente le Nouveau-Brunswick avec René Légère au conseil d'administration de l'ARC du Canada pour l'année 1996-1997.

Plus d'une cinquantaine de personnes représentantes du réseau étaient présentes pour participer à des ateliers et discuter des dossiers de leur association nationale. Une importante délégation de l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires a aussi participé à certaines activités de la rencontre.

Un premier Expo enseignement à Ste-Anne

Un premier Expo enseignement des universités de l'Atlantique, parrainé par le Comité pour le développement professionnel de l'Association des universités de l'Atlantique, aura lieu le samedi 26 octobre, à l'Université Sainte-Anne, à Pointe-de-l'Église, N.-É.

Cet Expo enseignement a pour but d'améliorer l'enseignement universitaire en permettant aux membres du corps professoral de partager leurs réussites pédagogiques avec leurs collègues des autres universités. Il propose aux personnes participantes une pleine journée de courtes présentations suivies d'une période de questions, de sessions d'affichage et de démonstrations. Des professeurs et professeures de différentes provinces de l'Atlantique et représentant une variété de disciplines présenteront des pratiques et des techniques pédagogiques innovatrices et efficaces, tout en mettant l'accent sur les aspects pragmatiques de l'enseignement.

Les présentations peuvent être faites en français ou en anglais, mais ne devraient pas dépasser une durée de 15 minutes. Toute présentation doit traiter d'une solution à une question pédagogique spécifique et pratique plutôt que théorique. Le comité d'organisation encourage les présentateurs et présentatrices à se servir d'une aide visuelle dans la mesure du possible. Les «tuyaux» pédagogiques et la démonstration de logiciels et d'aides pédagogiques visuelles ou autres peuvent faire l'objet d'une session d'affichage.

Veuillez envoyer toute proposition (de 150 à 200 mots) par courrier électronique. Toute proposition sera soumise à l'arbitrage.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Ian M. Richmond, vice-recteur à l'enseignement, Université Sainte-Anne, Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse, B0W 1M0, au 902-769-2114, courrier électronique: richmond@ustanne.ednet.ns.ca

Élargissement de l'intersection

Cet été, des travaux d'élargissement des deux bretelles d'accès ont été effectués à l'intersection de la rue de l'Université et de l'avenue Morton afin de la rendre conforme au code routier et de réduire l'attente aux feux de circulation. De plus, une voie additionnelle a été aménagée.

Ces travaux d'élargissement ont été réalisés par la Ville de Moncton et l'Université.

Stages de formation pour une délégation mauritanienne

Grâce à une entente de coopération avec l'École nationale d'administration (ENA) et la Faculté des sciences et techniques (FST) de l'Université de Nouakchott, neuf Mauritaniens et Mauritaniennes ont complété plusieurs stages de formation pendant un séjour à l'Université de Moncton.

Les stages relevaient des domaines suivants : un stage en documentation, deux stages en administration publique (bureautique et gestion), trois stages en qualité des produits marins, trois stages en contrôle de la qualité, huit stages de formation sur le W3, deux stages industriels à la Mine Noranda de Bathurst et un stage en adéquation formation-emploi.

Cette entente de coopération fait partie du projet PRIMTAF-Mauritanie, qui est financé par l'Agence canadienne de développement international et dont le chef de projet est Nassir El-Jabi, directeur de l'École de génie.

La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, première rangée : Nassir El-Jabi, directeur de l'École de génie et chef du projet PRIMTAF-Mauritanie; Ahmedou Ould Mahfhoud, professeur à la FST; Cheikh Fall Abdellahi, bibliothécaire à l'ENA; Sidi Ould Mohamed Yahya, professeur à l'ENA; Zeinebou Mint Sidoumou, professeure à la FST; Jean-Bernard Robichaud, recteur; Leïlla Barrada, adjointe administrative à l'ENA; Chantal Lavigne-Robichaud, adjointe au Département de développement international; deuxième rangée : Assane Soumaré, professeur à la FST; Sylvain Vézina, professeur au Département d'administration publique et directeur du projet avec l'ENA de Nouakchott; Aw Mamadou Aliou, technicien de recherche à la FST; Dam Massamba Fall, professeur à la FST; Léandre Desjardins, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; Koné Youssouf, professeur à la FST; et Jean-René Longval, professeur à l'École de génie et directeur du projet avec la FST de Nouakchott.

La politique sur les frais de stationnement entrera en vigueur ce mardi 3 septembre

C'est à compter du mardi 3 septembre que la nouvelle politique sur le stationnement payant au campus de Moncton entrera en vigueur.

Cette mesure, qui permettra, entre autres, de couvrir une partie des dépenses reliées à l'entretien sur le campus, a été acceptée lors de la préparation du dernier budget de fonctionnement qui a été adopté par le Conseil des gouverneurs en avril.

Ainsi, des frais annuels de stationnement de 50 $ pour les étudiants et étudiantes à temps complet (ou 30 $ par trimestre) qui utilisent une voiture et de 100 $ pour les membres du personnel (ou 50 $ par trimestre) seront exigés. Les frais seront les mêmes pour les étudiants et étudiantes à temps partiel, sauf qu'il leur en coûtera 20 $ pour se prévaloir de l'option trimestrielle.

Les membres de la communauté universitaire devront se procurer leur vignette autocollante à temps auprès du Service de sécurité et l'apposer sur le coin inférieur gauche du pare-brise de leur véhicule. Une vignette seulement sera accordée à chaque propriétaire, qu'il possède un ou plusieurs véhicules. S'il veut inscrire un deuxième véhicule, il devra débourser un coût additionnel de 10 $.

Des permis temporaires seront également disponibles sur une base quotidienne (3 $), hebdomadaire (10 $) et mensuelle (20 $).

La politique du stationnement payant s'appliquera du lundi au jeudi, entre sept heures et 21 heures, et le vendredi, entre sept heures et 18 heures.

Les utilisateurs qui ne se sont pas encore procurés leur vignette peuvent le faire auprès du Service de sécurité (local 001 de la résidence Lefebvre). Les modalités de paiement sont les suivantes : argent comptant, chèque, carte bancaire, ou carte Visa ou MasterCard. Les chèques postdatés ne seront pas acceptés. Des permis temporaires sont disponibles au Service de sécurité, à la Librairie acadienne et dans certaines cantines du campus.

Des aires sans frais d'une durée maximale de deux heures seront réservées aux visiteurs. On prévoit utiliser tout l'espace du terrain adjacent au pavillon Léopold-Taillon (côté nord), celui situé derrière l'aréna J.-Louis-Lévesque, et environ 35 aires perpendiculaires à l'avenue Morton dans le grand parc de stationnement situé devant le pavillon Jacqueline-Bouchard.

«Presque toutes les universités au pays ont recours à une telle politique, a fait remarquer le directeur du Service de sécurité, Wayne St-Thomas. Le Conseil des gouverneurs a jugé important de tenter de couvrir une partie des dépenses reliées à l'entretien des édifices.»

Il existe quelque 2 000 aires de stationnement sur le campus de Moncton. «Au cours des dernières années, a-t-il commenté, nous avons remarqué une utilisation approximative de 60 pour cent durant les périodes normales d'achalandage».

«Le parc de stationnement de la Bibliothèque Champlain est sans contredit celui qui affiche complet le plus souvent et qui nous a toujours causé le plus de tracas car la distance qui le sépare des autres terrains est plus grande, ajoute M. St-Thomas. Les parcs de stationnement devant le pavillon Léopold-Taillon et la Faculté d'administration sont également fréquemment remplis, mais nous offrons une alternative.»

Par ailleurs, un horodateur sera aménagé dans le stationnement de la Bibliothèque Champlain et un autre dans le stationnement devant le pavillon Léopold-Taillon (côté ouest). En déposant 25 cents dans l'horodateur («horo», du mot heure), les utilisateurs recevront un billet valide pour trente minutes qu'ils devront afficher bien en vue sur le tableau de bord de leur voiture.

«Le recours aux horodateurs gagne en popularité un peu partout, a laissé savoir M. St-Thomas. Au lieu d'avoir des parcomètres à perte de vue dans un parc de stationnement qui gênent les travaux de déblaiement, on peut se servir d'un horodateur. Les aéroports s'en servent de plus en plus. L'Université Laval utilise cet appareil depuis quatre ans et est ravie de son efficacité. Il en est de même pour l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint-Jean.»

Les adeptes du covoiturage devront débourser un surplus de 5 $ au tarif de base pour chaque voiture additionnelle utilisée.

UNE FIN DE SEMAINE À MONTRÉAL *- Dans le cadre de la fête soulignant le 33e anniversaire de fondation de l'Université de Moncton, Rose-Marie Malenfant, secrétaire aux départements d'économie et de science politique, a remporté une fin de semaine à Montréal pour deux personnes comprenant les billets d'avion aller-retour et deux nuits à l'hôtel, offerte gracieusement par Air Nova et l'Agence de voyage Travelaide de Moncton. Dans la photo, Rose-Marie, à droite, reçoit son prix d'Hélène Haché, propriétaire de l'Agence de voyage Travelaide.*

Un nouveau club au Centre étudiant remplacera le Kacho et le Bistro au Frolic

Le dossier des clubs étudiants au campus de Moncton vient de connaître un dénouement. Les membres du Conseil d'administration de la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton (Féécum) ont en effet approuvé la création d'un nouveau club au Centre étudiant pour remplacer le Bistro au Frolic.

La compagnie Biska Plus Inc. (Gestion Cyr) sera partenaire avec l'Université et la Féécum et s'occupera de faire fonctionner et de gérer le nouveau club. Le Bistro au Frolic fermera donc officiellement ses portes aussitôt le Festival d'accueil terminé. Le Kacho, quant à lui, restera ouvert jusqu'à la fin des travaux d'aménagement du nouveau club; après quoi, il fermera définitivement ses portes.

Selon le président de la Féécum, Robert Asselin, la bonne décision a été prise. «Les étudiants se sont engagés à débourser un million de dollars pour la construction du Centre étudiant et chaque année, un montant de 25 $ de leur cotisation à la Féécum est versé à cette fin, a-t-il dit. Il faut justifier cet investissement en donnant aux étudiants et étudiantes un club qui saura répondre à un plus grand nombre de leurs besoins. Il n'y a tout simplement pas de place pour deux clubs sur le campus.»

«Je suis heureux de voir que les trois parties ont réussi à trouver conjointement une solution à long terme, a dit pour sa part le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, Fernand Landry. Nous avons examiné toutes les alternatives; celle de garder le Kacho ouvert aurait nécessité un investissement trop onéreux pour l'Université et la Fédération étudiante.»

Le nouveau club comprendra entre autres un café, des tables de billard et une estrade pour les spectacles. C'est la compagnie Biska Plus Inc. qui financera les coûts de rénovation. L'ouverture du club est prévue pour la mi-novembre. Un comité composé de trois membres du Conseil d'administration de la Féécum sera mis sur pied afin de déterminer le nom du nouveau club, en plus d'assurer le suivi des travaux.

Roméo Savoie à la Galerie d'art

Jusqu'au 8 septembre, le commissaire invité, l'artiste Roméo Savoie, présente l'exposition *Tintamarre*, à la Galerie d'art.

Le mot *tintamarre* suggère un bruit entendu de près ou de loin ou quelque chose de plus gros, un vacarme, dont on ne connaîtrait pas la source immédiatement si nous étions étrangers et arrivions sur ce lieu de fête par accident, n'en connaissant ni la raison ni la source.

Nous sortirions de l'hôtel, surpris par ce bruit de klaxons, nous nous dirions : tiens un mariage; mais ensuite, ce serait le bruit chaotique des casseroles que l'on entrechoque, des cris et des hurlements, des trompettes et des gigues, de la musique et des rires. On regarderait sa montre et on verrait qu'il est 18 heures exactement, que c'est le 15 août, que nous sommes dans un village acadien et, petit à petit, on se dirait que c'est un carnaval, une fête spéciale. Nous aurions raison. C'est la manifestation populaire de la Fête nationale des Acadiens.

C'est donc le contraire du calme et, traduit en peinture, on pourrait supposer un champ pictural où il y aurait une profusion d'images, de textures et de couleurs, manifestation de cette exubérance que suggère le mot. En sculpture ou en installation, il y aurait une confusion dans les formes et les matières. De toute façon, le propos ne serait pas simple. Des propositions qui nous emmèneraient ailleurs dans un monde étrange où à des idées qui feraient du bruit dans la tête et supposerait qu'on est en pleine activité émotionnelle et visuelle.

Ce serait donc s'aménager, par le biais d'un éclatement, des espaces, une dialectique intérieure qui ferait explosion. Il y aurait un débordement d'émotions ou un débordement de questions insolubles. Ce serait soit très clair par le propos ou tout à fait éclaté. Nous ne savons pas tout de suite. Les éléments de l'exposition devraient suggérer cela.

ENTENTE COLLECTIVE AVEC L'ABPUM *- Une nouvelle entente collective de travail a été signée entre l'Université et l'Association des bibliothécaires et membres du corps professoral (ABPUM). Le nouveau contrat d'une durée de quatre ans est rétroactif au 1er juillet 1995. Au chapitre des salaires, l'Université accorde annuellement les étapes de carrière, ce qui équivaut à une hausse moyenne d'environ 1,8 pour cent pour la plupart des membres, ainsi qu'une hausse additionnelle de 1,5 pour cent à l'échelle lors de la quatrième année. La nouvelle entente prévoit aussi une légère augmentation de la charge d'enseignement dans des circonstances spécifiques, une réduction temporaire des fonds alloués pour les congés sabbatiques et la possibilité pour l'Université d'ajouter une troisième session d'études à temps complet si elle le juge nécessaire, notamment pour implanter des programmes coopératifs. La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, assis : Pierre Ouellette, président de l'ABPUM lors de la signature; Jean-Bernard Robichaud, recteur; et Fernand Landry, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines; debout : Greg Allain, nouveau président de l'ABPUM depuis le début juillet, et Calixte Losier, directeur des Relations du travail.*

Programme de hockey

Accueil favorable du rapport de Ken Dryden

L'Université de Moncton a accueilli favorablement le rapport sur l'évaluation du programme de hockey des Aigles Bleus qui a été présenté par le consultant Ken Dryden.

«Dans l'ensemble, j'accueille les recommandations de M. Dryden d'un oeil favorable, a déclaré le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Léandre Desjardins. Elles nous permettront certainement de mieux orienter le programme de hockey universitaire. Je suis heureux de constater que les mesures que nous avons prises depuis l'incident sont compatibles avec ses recommandations.»

M. Dryden avait été approché en mars par la direction de l'Université, à la suite de l'incident survenu le 24 février à Charlottetown à la fin du match opposant les Aigles Bleus aux Panthers de l'Université de l'Ile-du-Prince-Édouard. Des membres de l'équipe de l'U de M avaient fait preuve d'agressivité envers l'arbitre après un but controversé marqué en période de prolongation qui éliminait du même coup les Aigles Bleus des séries. À la suite de l'incident, des sanctions ont été imposées à six joueurs et deux entraîneurs.

M. Dryden recommande à l'Université de soumettre elle-même son programme de hockey à une période de probation de deux ans. Il est d'avis que l'Université devrait ainsi revoir ses propres activités, établir ses objectifs et ses plans d'action, y compris des mesures visant à réintégrer les joueurs dans l'ensemble de la population étudiante, à rajeunir l'équipe de hockey et à la rendre plus représentative de sa communauté et de son établissement d'enseignement. M. Dryden suggère la tenue de réunions publiques auxquelles participeraient la population étudiante, les joueurs et la communauté, et la présentation chaque année d'un rapport annuel au public.

«Un incident comme celui de Charlottetown ne doit plus jamais se reproduire, soulève M. Dryden. Si un premier acte de ce genre était inconcevable, toute récidive placerait sûrement l'U de M et les organismes de réglementation des sports universitaires dans une situation telle que l'équipe ne survivrait pas.»

En présentant ses recommandations, M. Dryden a indiqué qu'il était d'accord avec les mesures déjà prises par l'Université, soit le rétablissement de l'équipe et de son entraîneur-chef, de même que la nomination d'un directeur des sports relevant directement du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, plutôt que de l'École d'éducation physique et de loisir.

«Pour continuer de connaître leur traditionnel succès au hockey, les Aigles Bleus devront changer, indique M. Dryden. L'équipe doit être réintégrée au sein de l'Université; l'entraîneur se doit de rompre les barrières qui se dressent entre ses joueurs et le reste de la population étudiante. Il faut rappeler aux joueurs qu'ils sont d'abord et avant tout des étudiants comme tous les autres.»

M. Dryden recommande également à l'Université, de même qu'à l'Association sportive interuniversitaire de l'Atlantique et à l'Union sportive interuniversitaire canadienne, d'examiner leur programme et leur politique et d'appliquer des mécanismes visant à enrayer la pression inutile dont sont confrontés les hockeyeurs.

«Ce soir-là, à Charlottetown, la tension était intense. L'année avait été difficile pour les Aigles Bleus», souligne le rapport. Selon M. Dryden, les personnes en autorité doivent contrôler la tension et cette responsabilité incombe tant aux entraîneurs et dirigeants de la ligue et de l'Université qu'aux joueurs et amateurs.

Le rapport fait état de la déception de M. Dryden à l'égard de l'Association canadienne de hockey amateur qui a décidé, récemment, de rétablir les sanctions initiales infligées aux joueurs par l'Asia. Ken Dryden estime que la Commission de déontologie sportive de l'Asia avait fait preuve d'une clémence exemplaire en décidant d'alléger considérablement les sanctions, que les joueurs fautifs apprendraient davantage de leurs erreurs en faisant des travaux communautaires et en effectuant un retour au jeu plus tôt, au lieu de purger de longues sentences.

M. Dryden demande à l'Université et aux organismes de réglementation des sports de chercher des moyens de rendre les équipes de hockey universitaire plus représentatives de leur établissement d'enseignement. Il rappelle également la surenchère qui existe entre les équipes universitaires canadiennes pour attirer des joueurs plus âgés qui, bien souvent, ont terminé leur stage chez les juniors. Ces jeunes proviennent de l'extérieur de la région immédiate dans la plupart des cas, ce qui ne favorise guère chez les amateurs un sentiment d'appartenance à l'équipe.

«L'U de M ne peut à elle seule remédier à la situation, peut-on lire dans le rapport. Elle pourrait recruter des joueurs locaux et plus jeunes, mais si aucune autre université ne prend des mesures semblables, elle cédera tôt ou tard au besoin de pouvoir rivaliser avec les autres et reviendra certainement sur sa décision. L'objectif de constituer une équipe dont les joueurs sont plus jeunes, qui est plus à l'image de sa région et qui demeure tout de même capable de rivaliser avec les autres doit être non seulement celui de l'Université de Moncton, mais aussi celui de l'USIC et des recteurs. Sans la participation de tous, rien ne changera.»

Le rapport de M. Dryden est disponible sur Internet à l'adresse suivante : http://www.umoncton.ca.

France Friolet est nommée directrice générale

France Friolet a été nommée au poste de directrice générale de la Fédération des étudiants et étudiantes du campus de Moncton.

À l'emploi de la Fédération étudiante depuis plus de 12 ans, Mme Friolet occupait auparavant le poste de directrice des opérations.

Charles Bourgeois joint le personnel d'entraîneurs des Aigles Bleus au hockey

L'ancien défenseur de la Ligue nationale de hockey, Charles Bourgeois, a été nommé à titre d'entraîneur adjoint avec l'équipe de hockey des Aigles Bleus.

Le Directeur des sports a également confirmé le retour des deux autres adjoints, Louis Guay et Fred Veniot. Les fonctions des trois entraîneurs adjoints seront à temps partiel.

«Nous retenons les services d'un gars qui a toutes les aptitudes d'un entraîneur-chef. Il a laissé sa marque aussi bien comme joueur qu'entraîneur. Il est d'ailleurs l'un des meilleurs hockeyeurs à avoir porté l'uniforme des Aigles Bleus, s'est exclamé l'entraîneur-chef, Pierre Belliveau. La tâche principale de Charles sera de veiller au bon fonctionnement du système défensif de l'équipe. Il s'assurera notamment que les défenseurs accordent moins de tirs au but, comme ce fut le cas la saison dernière.»

Comme l'an dernier, Louis Guay s'occupera principalement du travail des gardiens de but, et Fred Veniot des attaquants et des statistiques.

MM. Bourgeois et Belliveau se connaissent depuis déjà belle lurette. Ils se côtoient chaque été pendant sept semaines dans le cadre de l'École de hockey Charles Bourgeois. Depuis le 8 juillet, ils ont prodigué à nouveau leurs conseils à quelque 600 jeunes hockeyeurs qui ont chaussé les patins à St. Andrew's, Shédiac et Edmundston.

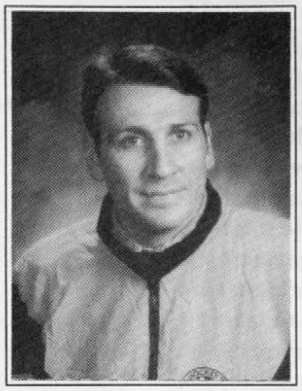

«Lors des séances de l'école de hockey, il n'y a pas une journée sans que nous parlions de hockey et des Aigles Bleus, a soulevé le solide gaillard de 6 pieds 4 pouces de Moncton. Je suis très excité à l'idée de me retrouver derrière le banc du Bleu et Or. L'Université de Moncton a joué un très grand rôle dans ma carrière et je lui en serai toujours reconnaissant.»

Âgé de 36 ans, Charles Bourgeois a évolué pendant deux saisons avec les Aigles, en 1978-1979, et en 1980-1981 alors que l'équipe remportait un deuxième championnat universitaire canadien. Après avoir été choisi au sein de la première équipe d'étoiles de l'Union sportive interuniversitaire canadienne, il se retrouvait, l'année suivante, dans l'uniforme des Flames de Calgary. Sa carrière dans la LNH a pris fin en 1988 après un séjour avec les Blues de St. Louis et les Whalers de Hartford. En 290 matches dans la LNH, il a récolté 16 buts et 54 passes, et accumulé 788 minutes de punition.

Au terme de sa carrière nord-américaine, Charles a porté les couleurs des Français-Volant de Paris (1989-1990), puis comme joueur-entraîneur des Huskies de Chamonix (1990-1992), deux formations françaises de division 1. Il est ensuite revenu à Moncton où il a occupé les tâches d'entraîneur adjoint des Hawks de Moncton de la Ligue américaine pendant les saisons 1992-1993 et 1993-1994. Depuis 1994, il est à l'emploi de la firme *Forage Major international inc.* à titre de directeur du marketing.

Deuxième mandat en musique

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a annoncé la nomination de Réal Vautour au poste de directeur du Département de musique pour un deuxième mandat consécutif de trois ans.

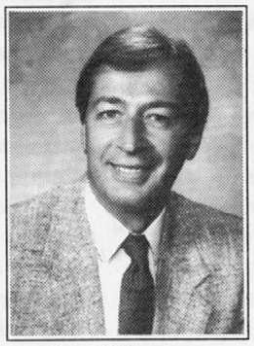

Réal Vautour

Professeur au Département de musique depuis 1982, M. Vautour possède un Baccalauréat en éducation musicale de l'Université de Moncton, une Maîtrise en musique et une scolarité de doctorat en éducation musicale de l'Université Laval.

Depuis son arrivée à l'Université, M. Vautour a été professeur de didactique en éducation musicale aux niveaux élémentaire et secondaire, responsable de la coordination, supervision et évaluation des stages en éducation musiciale, agent de liaison entre le ministère provincial de l'Éducation, le Département de musique et, jusqu'à tout récemment, les commissions scolaires du Nouveau-Bruswick, membre des comités de développement et d'évaluation des programmes en éducation musicale des niveaux élémentaire et secondaire au ministère provincial de l'Éducation, et président du Comité sur la formation en éducation musicale du Département de musique.

Le professeur Vautour a également été directeur de l'Orchestre d'harmonie de 1982 à 1991.

HEBDO CAMPUS

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi à 16 h 30** pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
Ghislaine Arsenault, agente des communications
William Thériault, agent des communications et responsable du bulletin

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172.

Imprimé sur du papier recyclé.